

Par respect de démocratie, majorité et opposition disposent d'un emplacement de taille identique pour leur libre expression. Ces propos sont sous la stricte responsabilité de leurs auteurs.

MAJORITÉ (44 élus)

« 100 % Asnières »

« Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage »

S'il y a un domaine auquel cette expression pourrait s'appliquer, c'est bien celui de la sécurité. Il faut, en effet, agir dans la continuité et avec beaucoup d'abnégation pour lutter contre les incivilités et la délinquance.

Bien que la sécurité soit avant tout une compétence de l'État, la Mairie consacre des moyens très importants à la sécurité des Asnérois. Au quotidien, près de 100 agents municipaux assurent des missions de sécurité et de prévention, notamment 66 policiers municipaux, 12 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et 10 vidéos opérateurs. À cela s'ajoutent près de 140 caméras de dernière génération déployées dans tous les quartiers, ce qui place Asnières parmi le peloton de tête des villes les mieux équipées des Hauts-de-Seine.

Et les résultats sont là : en 2021, 468 personnes ont été interpellées et remises à un officier de police judiciaire.

La coopération entre la Mairie, la Police nationale, le Procureur de la République et les services préfectoraux est régulièrement citée comme modèle. C'est dans cet esprit de travail commun que nous continuerons à œuvrer pour la sécurité des Asnérois.

Les élus de la majorité municipale vous souhaitent de belles fêtes de fin d'année !

« Centristes-UDI et Macronistes »

Depuis 2021, les agents d'Asnières aux plus faibles revenus ont bénéficié d'une réévaluation de leur revenu de plus de 7,5 %. Nous nous en réjouissons, cependant l'État n'augmente pas ses dotations aux collectivités. Ce qui complique l'équation budgétaire de notre ville.

OPPOSITION (9 élus)

« Ensemble Citoyens ! »

La valse des promesses

A force de naviguer à vue en dispensant des promesses au gré des élections, le maire se retrouve pris au piège à l'heure de rendre des comptes aux Asnérois sur ses réalisations.

Promettre un parc urbain de 6000m² en remplacement de l'actuel Point P lors de la campagne municipale...et finalement y faire construire un immeuble de 25m de hauteur.

Promettre, par un courrier envoyé la veille du 1er tour des élections législatives de juin, « la reconstruction de l'école RPC Gilbert sur le même site » ... et annoncer en conseil municipal de novembre la destruction de l'école afin de réaliser le parc promis aux municipales.

Pas surprenant que le Figaro classe Asnières 33eme ville (sur 36) des Hauts de Seine où il fait bon vivre.

Catherine François Sandrine Frédérique

Majorité Présidentielle

Elus.asnieresetvous@yahoo.com

« Choisir Asnières »

Le dernier numéro d'*Asnières Infos* revient sur l'absence de hausse de la part communale des impôts locaux, qui fait également l'objet d'une campagne massive de marketing municipal à laquelle il est difficile d'échapper.

Vous pouvez retrouver notre analyse de cette communication en trompe-l'œil dans notre tribune Web de novembre. Elle mérite en effet des précisions que nous ne pouvons détailler dans les 666 caractères qui nous sont attribués ici. Toutes nos tribunes sont archivées sur le site Internet <https://asnieres.eelv.fr/category/tribunes-elus/>

Ne vous laissez pas manipuler !

Laurent Guillard, Francesca Pasquini, Thomas Bury

@EELVAsnieres

Tél. 09 72 30 57 41

« Changeons notre ville »

Tribune non reçue